

ACTUALITÉS

GATT Alliance canado-américaine

SUITE DE LA PAGE 1

coup d'autres choses, va passer au colimateur de la libéralisation du commerce mondial.

Evidemment, on continue à Ottawa et Québec d'affirmer que la politique officielle n'a pas changé, mais hier, même la France a finalement accepté le rapport de Blair House, si cher aux Américains, ce qui fait que les 12 membres de la Communauté économique européenne se sont mis à la discussion de compensations, ce qui concorde en somme avec la stratégie qui fait jour à l'UPA!

Par ailleurs, il n'y a pas que les négociations de l'Uruguay Round en cours actuellement. Les dirigeants de l'UPA rapportent que devant le refus des Européens de négocier une équivalence à l'article XI, les négociateurs canadiens ont fait porter leurs efforts vers le voisin américain qui se montrerait disposé à discuter d'une tarification très élevée sur des produits visés par la gestion de l'offre, y compris le yogourt, la crème glacée, les poussins et les oeufs d'incubation. En outre, le Canada envisagerait d'accroître les importations de fromage américain au détriment de produits européens.

Ces discussions bilatérales entre le Canada et les États-Unis sont motivées, explique-t-on, par l'objectif de créer un front commun nord-américain en vue d'améliorer l'accès au marché européen pour les viandes rouges et les céréales.

On mentionne encore à l'UPA que dans la mesure où le Canada voudrait éviter une défaite commerciale importante, une conclusion positive de ces pourparlers bilatéraux apparaît de plus en plus nécessaire.

On souligne en revanche que l'intention de Washington serait de ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier au Gatt, puisque l'accord final voulu pour le 15 décembre est encore bien loin d'être acquis. Autre hypothèse, en cas de nouvel échec au Gatt, le Canada et les États-Unis préféreraient appliquer de nouvelles règles sur une plus petite patinoire, plutôt que de ne rien avoir du tout.

La rumeur la plus étonnante cependant veut que le Secrétaire d'État à l'agriculture des États-Unis ait proposé une sorte d'alliance avec le gouvernement canadien qui impliquerait la disparition de la politique du Nid-de-Corbeau, cette politique de subvention au transport des céréales de l'Ouest, qui évidemment entre directement en conflit avec les intérêts des exportateurs de grain américains. En contrepartie, les États-Unis seraient disposés à une certaine reconnaissance de la gestion de l'offre, telle qu'elle est appliquée dans les provinces centrales que sont le Québec et l'Ontario. Voilà une idée susceptible de plaire instantanément à Québec et Toronto, ainsi qu'à l'UPA, mais qui semble difficilement acceptable à Ottawa, où les gouvernements ont toujours composé avec l'influent lobby des céréaliers de l'Ouest pour qui le Nid-de-Corbeau est une po-

litique sacrée, puisqu'elle rapporte près de 1 milliard \$ par année.

Ces négociations bilatérales porteraient plus globalement sur la priorité à établir entre un accord nouveau sur les questions agricoles au GATT et un traité de libre-échange canado-américain élargi en matière agricole. Lequel devrait avoir la préséance? Des discussions plus spécifiques concernent le yogourt, les oeufs d'incubation, les substituts de fromage et de tarifs.

Il va sans dire qu'un accord canado-américain est de nature à mettre plus de pression sur les pays européens, au cas où ceux-ci hésiteraient trop à appuyer le projet d'accord final du directeur général du Gatt. Il semble que les Américains mettent beaucoup de pression sur de nombreux gouvernements un peu partout à travers le monde.

Ces chambardements agricoles arrivent à un moment crucial pour l'UPA, puisque son président depuis 12 ans, M. Jacques Proulx, a prononcé hier son dernier discours officiel dans cette fonction. Son successeur commencera son mandat à un moment très névralgique. M. Proulx disait hier, que «le poids relatif des productions sous gestion de l'offre au Québec contribue très significativement au maintien et à la stabilité du revenu agricole québécois». Il ajoutait que «les programmes gouvernementaux sont mieux tissés au Québec qu'ailleurs», si bien que les fluctuations des paiements des programmes ont été moins importantes qu'ailleurs.

Le président sortant a invité les agriculteurs québécois à adapter la gestion de l'offre au 21^e siècle, ce qui requiert une gestion souple des plans conjoints. Il suggère aux producteurs des secteurs qui font l'objet d'un contingentement inscrit dans une politique gouvernementale de prendre exemple sur les 3800 producteurs de porc qui parviennent à exporter 40% de leur production, en s'imposant une discipline de solidarité, sans aucune contrainte venue de l'extérieur.

«Comme nous sommes trop petits pour les marchés de masse, nous avons une seule option pour rester en affaires: user d'ingéniosité dans la production, dans la transformation, dans la surtransformation, dans nos politiques et règlements, dans notre marketing, dans nos communications», a mentionné le président sortant.

M. Proulx craint que les producteurs contingentés, plus particulièrement ceux du lait, soient tentés par l'attrait de l'aventure et de la politique du plus offrant à court terme, ce qui risquerait d'être fatal pour plusieurs. Il croit d'ailleurs que la menace pourrait même venir de leurs propres coopératives laitières, qui actuellement sont poussées à des rapports plus civilisés par une convention de mise en marché du lait qui vient à peine d'être conclue de peine et de misère à la suite d'une médiation spéciale.

La gestion de l'offre, telle que pratiquée maintenant disparaîtra à moyen terme, ce qui fera partir aussi la convention de mise en marché du lait. Les règles du jeu vont changer, les joueurs en profiteront-ils pour s'assassiner?

FRANÇAIS Un processus à long terme

SUITE DE LA PAGE 1

les choix linguistiques effectués par les diverses générations de travailleurs allophones venus s'établir sur l'île de Montréal: soit les enfants d'immigrants nés ici, soit ceux arrivés avant ou après 1976.

Ces trois groupes confondus forment environ un cinquième de la main-d'œuvre sur le territoire montréalais. Un échantillon de plus de 3 500 personnes ont participé à l'enquête par questionnaire.

L'analyse a été réalisée en 1991. Outre la période d'arrivée, l'étude tient compte de nombreuses variables: l'origine géolinguistique des immigrants, leur connaissance des langues ou la composition linguistique des milieux d'insertion comme le travail.

Voici les principales conclusions de l'étude:

■ Environ sept travailleurs allophones sur dix immigrés au Québec ne parlaient pas le français à leur arrivée, à peine un sur dix étaient bilingues (anglais-français). 40% des travailleurs immigrés (excluant les «natifs») n'ont utilisé aucun moyen pour apprendre le français, 29% l'ont appris à l'école et 18% dans les Centres d'orientation et d'intégration des immigrants (COFI). Depuis 1976, ces centres prennent de plus en plus d'importance.

■ Les travailleurs allophones qui ne connaissent ni le français ni l'anglais au moment d'immigrer apprennent davantage le français que ceux qui connaissent l'anglais au départ. Ainsi, à peine un allophone sur cinq (18%) qui maîtrisent l'anglais à l'arrivée mais un allophone unilingue sur deux travaillent principalement en français.

■ C'est parmi les allophones arrivés récemment (1976-1991) que l'on retrouve la proportion la plus élevée de travailleurs qui ne parlent pas encore le français (34%). Cette proportion est de 12% parmi les allophones nés ici et de 26% parmi les immigrants allophones d'avant 1976. Pour ces mêmes groupes, l'incapacité de parler l'anglais est respectivement de 42%, 2% et 26%.

■ Par contre, les travailleurs allophones immigrés depuis 1976 et qui ne maîtrisent pas encore une des deux langues officielles désirent d'avantage apprendre le français (76%) que l'anglais (39%). On constate l'inverse chez ceux venus avant 1976: 53% favorisent l'apprentissage du français, et 63% celui de l'anglais.

■ L'usage du français au travail, dans les activités de consommation et dans l'utilisation des médias est plus élevée chez les travailleurs immigrés depuis 1976. Contrairement aux travailleurs allophones nés ici ou immigrés avant eux, ils adoptent davantage le français que l'anglais comme langue d'usage au foyer. Ils se montrent aussi plus favorables aux objectifs de francisation du Québec.

■ Deux allophones immigrés sur cinq se retrouvent dans une entreprise à propriété allophone ou dans une entreprise qui lui procure des contacts

internes allophones. Ces contextes favorisent l'usage de plusieurs langues et le français n'y est alors qu'une langue parmi d'autres. Cependant, les récents immigrants (arrivés après 1976) préfèrent davantage utiliser le français au travail (53%) que l'anglais (27%), tandis que ceux nés ici de parents immigrés préfèrent l'anglais (55%) au français (19%).

■ L'usage du français s'impose davantage dans les communications avec les commerces et les services publics, mais demeure faible dans la consommation des médias, où l'anglais continue de dominer.

■ Trois immigrants sur cinq conservent leur langue d'origine comme langue d'usage au foyer. Chez les travailleurs immigrés depuis 1976, 22% ont opté un transfert vers le français et 9% vers l'anglais. Chez ceux arrivés avant 1976, ces taux sont de 23% et 25%. Chez ceux nés ici, 12% ont effectué un transfert vers le français et 46% vers l'anglais. Cette situation s'explique par le fait que les immigrants originaires de pays de la francophonie et des pays hispaniques ou de langue portugaise, qui sont majoritaires depuis 1976, ont effectué plus de transferts vers le français que vers l'anglais.

■ Le Québec est perçu comme un bon endroit pour immigrer par la très grande majorité des répondants de l'enquête. Chez les récents immigrants, 35% disent avoir vécu des expériences montrant qu'ils sont bien acceptés au Québec et 8% des expériences montrant qu'ils ne le sont pas. La moitié n'avait ni de bonnes ni de mauvaises expériences à faire valoir.

■ La promotion du français comme langue de l'école, de travail ou du commerce suscite l'adhésion d'environ un travailleur allophone sur deux. Les récents immigrants y sont cependant majoritairement favorables (environ six sur dix) tandis que ceux nés ici désapprouvent majoritairement ces mesures.

Pour le président du CLF, toutes ces données montrent que l'intégration est un processus à long terme et que, même si l'attrait de l'anglais demeure encore puissant auprès des populations immigrées de Montréal, un changement en faveur du français s'est opéré depuis une quinzaine d'années.

Cette évolution a d'ailleurs été confirmée par une récente étude du ministère des Communautés culturelles et de l'immigration (le rapport Veltman) montrant que les immigrants arrivés au Québec dans les années 1980 ne parlant ni français ni anglais se sont orientés davantage vers la communauté francophone et utilisent largement le français au travail.

M. Laporte note aussi que dans ce contexte les comportements de la société d'accueil sont d'autant plus importants. «La politique linguistique, les mécanismes d'intégration par le travail, l'école ou les COFI, tout cela entraîne l'affirmation du français et semble donner des résultats. Mais, si la majorité francophone veut que les immigrants utilisent sa langue, elle doit elle-même l'utiliser dans ses rapports avec les nouveaux arrivants. L'intégration, c'est aussi une question d'initiative personnelle.»

Un tireur fou fait 4 morts à New York

NEW YORK (Reuter, AP) — Un homme a ouvert le feu à l'heure de pointe hier soir dans un train de banlieue près de New York, faisant quatre morts — trois hommes et une femme — et 17 blessés, dont quatre sont dans un état critique avec des blessures à la tête et au cou, a annoncé la police.

L'agresseur, qui était armé d'un pistolet 9mm, a rechargé son arme à deux reprises avant d'être maîtrisé par trois passagers, a précisé la police, ajoutant qu'on n'avait pas la moindre idée des motifs qui l'avaient poussé à faire un tel geste.

L'homme a commencé à tirer dans le train Long Island Rail Road lorsque celui-ci est entré en gare à la station de Garden City, à Long Island, à 30 kilomètres à l'est de New York, selon l'officier de police Andrew DeSimone, porte-parole de la police du comté de Nassau.

«Un type est devenu fou, tout le monde courait dans les wagons en criant 'il a une arme, il a une arme'. Il y avait des corps partout, c'était horrible», a déclaré une passagère à la télévision.

Sur les lieux du drame, un policier a parlé d'une «scène de carnage». «Il y avait du sang partout», a-t-il dit.

Le train, bondé à cette heure de fermeture des bureaux, avait quitté Penn Station, à New York, à 17h33, à destination de Port Jefferson, pour rejoindre les cités de Long Island, lorsque la fusillade a éclaté peu après 18h.

La télévision a montré des ambulances qui évacuaient les victimes vers les trois hôpitaux voisins de la gare de Garden City ainsi que des blessés qui étaient transportés sur des brancards, tandis que des ambulanciers s'occupaient des victimes sur place.

«Il visait la tête et puis il rechargait», a raconté un passager. «Mon voisin et puis d'autres ont réussi à le maîtriser, les gens cherchaient à se cacher derrière les sièges.»

«L'individu était vraiment fou», a raconté de son côté la passagère Diane McCleary devant les caméras de WCBSTV.

Selon une femme qui a assisté à la fusillade, l'homme a ouvert le feu sans dire un mot.

CAMPBELL Colère

SUITE DE LA PAGE 1

tion de Sherbrooke. De toute manière, M. Charest n'aurait formulé aucun commentaire puisque la nouvelle semblait avoir été niée par des membres du bureau de Mme Campbell, a expliqué l'attachée de presse du député.

Selon les informations qui circulaient hier, la démission de Kim Campbell, pratiquement certaine à moyen terme, serait hâtée par la déclaration qu'elle a faite il y a deux semaines, à Toronto, lors d'un dîner de son parti. Elle avait alors pris le blâme pour la déroute des conservateurs lors du dernier scrutin, tout en indiquant du même souffle son intention de rester à la barre d'une formation réduite à deux députés aux Communes.

«En tant que chef de notre parti, je suis aussi ici pour vous dire que j'accepte la responsabilité et le défi de rebâtir le Parti progressiste-conservateur», avait-elle alors déclaré, promettant même la création, en janvier, d'une commission chargée de mettre en oeuvre un «plan stratégique» de restructuration du PC.

Selon les informateurs de *Canadian Press*, Mme Campbell, n'ayant pas suffisamment pris conscience de la colère manifestée à son endroit, n'aurait pas saisi adéquatement «l'état d'esprit» dans lequel se trouvent ses troupes. «Les gens ne voulaient pas l'entendre dire qu'elle resterait indéfiniment», a commenté l'un d'eux.

Première femme à accéder au poste de chef du gouvernement canadien, Kim Campbell, ancienne ministre de la Justice et de la Défense, était devenue leader du Parti conservateur après une victoire serrée, en juin dernier, au deuxième tour de

scrutin du congrès à la direction de sa formation. Elle avait alors devancé de quelques centaines de voix son principal adversaire Jean Charest.

Elle n'aura toutefois été première ministre que pendant 123 jours, le troisième plus court «mandat» de l'histoire du Canada. La grande majorité des observateurs s'entendent pour dire que la campagne électorale qu'elle a menée, parsemée d'erreurs, a fortement contribué à reléguer son parti au rang de formation marginale, du moins en termes de représentation aux Communes.

Par ailleurs, *Canadian Press* affirmait hier que des arrangements avaient déjà été pris pour que M. Charest devienne le leader du PC par intérim pour plusieurs mois. Jumelee à la démission de Mme Campbell, cette façon de faire aiderait le parti, élargi par les dettes, à commencer à se refaire une santé financière.

L'intérim de l'ancien vice-premier ministre permettrait en fait au PC d'annuler un congrès, prévu pour l'été 1994, au cours duquel la révision du leadership aurait notamment été à l'ordre du jour. Le congrès pourrait être repoussé de deux ans — évitant des déboursés — et on en profiterait pour revoir le mode de scrutin employé pour l'élection d'un nouveau chef. Le recours éventuel au suffrage universel des membres ne doit pas être écarté à cet égard.

Bien que les dirigeants du PC soutiennent que la dette du parti ne dépasse pas les 3 millions\$, certaines estimations font état d'un manque à gagner frisant les 8 millions\$.

Quant à Mme Campbell, qui n'est pas rémunérée par son parti depuis quelques semaines, on indiquait hier qu'elle lognait un emploi dans le secteur privé.

JOHNSON Donner l'exemple

SUITE DE LA PAGE 1

«C'est assez intéressant de voir qu'on m'a décrit comme un reaganien, enfin quelque part à droite... Alors que je participe moi aussi à la vie communautaire et politique du Québec dans un parti qui a donné les outils de développement les plus importants: Hydro-Québec, la Société générale de financement, d'importantes sociétés d'État.»

M. Johnson ne nie pas un rôle pour l'État dans l'économie. Au contraire. «En raison de notre situation en Amérique et en raison des rattrapages économiques que nous avons à faire, nous avons besoin de ce levier qui permet au secteur privé d'être concurrentiel», dit-il, à Québec.

Mais le rôle de l'État doit être celui de partenaire du secteur privé, «en souhaitant que ces acteurs du secteur privé prennent la plus large place possible dans notre société pour créer des emplois».

L'action du gouvernement dans l'économie doit avoir des visées à long terme. «Je ne suis pas adepte des gestes d'éclat dont les retombées survivent à peine à l'annonce publique», dit-il à la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, le 1er novembre. «Je veux investir plutôt que dépenser, c'est-à-dire consolider les infrastructures, les moderniser, plutôt que de soutenir la survivance à court terme d'activités existantes.»

«Il faut que lorsqu'on légifère, réglemente ou pense aux impôts, lorsqu'on gère l'appareil public, on pense chaque fois à comment nous sommes en

train de contribuer à améliorer le sort de ceux qui n'ont pas de travail. Comment nous sommes en train de préparer le sort de ceux qui sont à l'école», dit-il, à Saint-Laurent, le 15 novembre.

Selon M. Johnson, la réduction de la taille de l'État va de pair, justement, avec le développement de l'économie québécoise. «Nous avons la responsabilité, dit-il à Rimouski, d'alléger autant que possible le fardeau qui pèse sur les PME pour créer des emplois. Nous avons l'obligation d'alléger autant que possible le fardeau réglementaire, législatif, qui encadre et vient même étouffer le développement économique de toutes les régions.»

«Le gouvernement doit donner l'exemple, dit-il à Laval, le 11 novembre. On doit poser des gestes beaucoup plus sévères et visibles.» L'aspirant parle de réduire le nombre de ministères. Il évoque la remise en question de la sécurité d'emploi à tout prix des fonctionnaires: «les circonstances ne nous permettent plus de payer des gens à ne rien faire.»

Au plan constitutionnel, M. Johnson a été clair sur au moins une chose: il va «mettre sur la glace les grandes manoeuvres qui vont encore mener à des amendements de la Constitution de 1867 et de 1982». Il se bornera à poursuivre la politique du gouvernement actuel qui consiste à négocier sur des bases administratives, secteur par secteur.

«Il s'agit de voir, en matière constitutionnelle, dans le cadre qui existe, comment aller défendre les intérêts du Québec et aller chercher, le cas échéant, les ressources pour s'adresser de façon

efficace, aux vrais problèmes.»

Comment négociera-t-il? On l'ignore. Mais lorsque Ottawa a décidé d'annuler le contrat des hélicoptères, qui avait des retombées économiques d'un milliard\$ au Québec, M. Johnson a déclaré que «c'était la décision du gouvernement fédéral; il est souverain, dit-il le 1er novembre. Nous avons travaillé très fort pour assurer au Québec le maximum de retombées, mais si Ottawa décide qu'il n'a plus besoin de ça... Je ne suis pas un expert en frégates ou en défense. Mais ça urge que le gouvernement dise comment il va compenser pour ça.»

Le 13 octobre, lors de l'annonce de sa candidature, il a dit clairement qu'il n'y «a pas vraiment de place pour les souverainistes au Parti libéral du Québec».

Au lendemain des élections fédérales, M. Johnson a néanmoins suggéré aux fédéralistes québécois de ne pas prendre à la légère l'élection de 54 députés du Bloc québécois.

«Il importe, dit-il en s'adressant à Jean Chrétien, que les attentes exprimées dans ce vote soient rencontrées. Elles portent sur la défense des intérêts du Québec, un désir de changement et le rejet, sans équivoque, du statu quo dans lequel certains seraient tentés de nous confiner. Nous avons, nous aussi au Parti libéral du Québec, à canaliser cette volonté de changement. Nous avons à la représenter, nous aussi, en poursuivant nos propres objectifs.»

C A R E



C A R E nourrit, soigne et reconstruit partout où la calamité frappe. On a besoin de votre aide en Inde, en Ex-Yougoslavie, en Somalie, au Mozambique, à Haïti, en Ethiopie et dans plus de 45 autres pays. Votre geste est plus qu'une goutte d'eau dans la mer pour celui qui a la vie sauve grâce à vous.

S'il vous plaît, envoyez dès aujourd'hui votre don à

C A R E
Boîte postale 68,
Succursale Delorimier
Montréal (Québec)
H2H 2N6
Tél.: 1 800 267 5232

1374 avenue Mont-Royal est, bureau 101, téléphone: (514) 596-CARE (2273)

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux
Montréal (514) 985-3355

LE DEVOIR

LES SPORTS



GILLES MARCOTTE

Anthologie du cliché

De René Lecavalier à aujourd'hui en passant par feu Jacques Beauchamp, ses prédécesseurs et ses descendants, voici donc, tiré de l'encre et de la salive qui dégoûlent depuis tant d'années sur le hockey, le tome 1 de «l'anthologie du cliché». Soyez assurés, lecteurs, que nos «avons travaillé avec acharnement», que oui, «nous avons donné notre 110%», que bref nous n'avons pas hésité à «redoubler d'ardeur» pour mener ce projet à terme en temps réglementaire.

Eh bien voici Jean-Maurice... D'abord les grands classiques sortis de la bouche des acteurs principaux, genre «la puck roulait pas pour nous autres», «on va la prendre une par une», «y'en aura pas de faciles», «on va continuer à travailler fort», «y en a qui ne se sont pas présentés ce soir», «ils ne sont pas impliqués», «les gars ont joué avec intensité», sans oublier «les compteurs naturels», les «joueurs scientifiques», les «plombiers», les «coils bleus».

En outre, on remarquera parmi ceux qui sillonnent la blanche surface ceux, tous ceux qui, depuis des décennies, mes amis, font scintiller la lumière rouge et font bouger les cordages, qui ne laissent aucune chance au gardien (ou au cerbère ou au portier, c'est selon), qui cherchent noise, qui ont maille à parer, qui bourdonnent autour du filet, qui sont bien postés dans l'enclave, qui jonglent avec leurs trios, avec le disque, qui travaillent d'arrache-pied, qui s'avèrent la bougie d'allumage, qui sortent forts, ouvrent la machine, qui cognent à la porte, qui ferment la porte (les gardiens), qui refusent de céder (encore les gardiens), qui passent à l'aveuglette, qui déjouent d'une feinte habile, d'une feinte magistrale, qui trompent la vigilance du gardien, qui scellent l'issue du match, qui opposent une résistance farouche, qui cafouillent dans leur zone, qui conjurent la menace, qui rendent la monnaie de la pièce, qui pêchent par excès de confiance, qui plient l'échine, qui en ont plein les bras, qui attendent les opportunités, qui jouent en-deçà de leurs moyens, qui assèntent le coup de grâce, qui tirent les marrons du feu, qui tirent leur épingle du jeu, qui enfilent l'aiguille, qui tricotent en zone adverse, qui sont acculés au pied du mur, qui harponnent le disque, qui sonnent la charge, qui s'en donnent à coeur joie, qui imposent leur rythme, qui s'imposent incontestablement comme..., qui sont laissés sans surveillance, qui éprouvent des difficultés, qui inscrivent des buts à forces égales, en supériorité numérique, dans des filets déserts, dans une cause perdue, qui profitent des largesses du gardien, faible entre les deux jambes, qui destinent des passes à leurs coéquipiers, qui ont disputé tout un match, qui accusent un retard de deux buts, de trois buts, de quatre buts, qui prennent une avance insurmontable, qui pressent le pas, qui prennent le chemin du cachot, qui ont le momentum, qui l'ont perdu, qui rivalisent d'adresse, qui perdent leur sang froid, qui perdent cette fraction de seconde..., puis oups! voilà que l'arbitre ferme les yeux, sévit, inflige une pénalité, manque une belle game.

Il y a aussi ceux qui courent au chevet d'un joueur blessé, ceux qui redonnent espoir à l'aide d'un but tardif, qui complètent la marque, qui créent bonne impression, qui créent l'égalité, qui rompent l'égalité, qui retrouvent leur touche magique, qui sont des rouages importants, qui font figure de leader, qui effectuent un retour au jeu, qui renouent avec la compétition, qui parquent une entente de deux ans dont les détails n'ont pas été divulgués, qui signent une belle performance, et ne les oublions pas enfin ceux-là, tous ceux qui applaudissent à tout rompre, nul autre que le «septième joueur» lui-même.

P.S.: Je m'en voudrais, à ce moment-ci, de ne pas remercier, et ce de tout coeur, Alain Dumas, de Rimouski, Daniel Lemay et Richard Robert de Montréal, mes collègues Beaulieu, Carignan, Cayouette et d'Avignon, qui ont mis l'épaule à la roue et même la main à la pâte, dans la confection de cet inventaire qu'on vous offre, vous l'aurez deviné, avec un plaisir... non dissimulé!

Sévigny ratera 2 mois

PRESSE CANADIENNE

Même Jacques Demers, Monsieur Positif en personne, n'en revenait pas de l'attitude positive de Pierre Sévigny au lendemain de sa grave blessure subie contre les Canucks de Vancouver, des ligaments déchirés au genou gauche.

«Il sera absent deux mois, peut-être même plus, mais il est tellement positif et rafraîchissant ce gars-là», constatait l'entraîneur, qui a même eu un entretien avec la mère de son joueur.

«Je n'ai pas le choix, que voulez-vous que je fasse?», a constaté le jeune ailier que les béquilles n'empêchaient pas de faire des blagues.

«Mais c'est sûr que je suis très déçu puisque c'allait très bien pour moi. C'est à moi de travailler fort avec Gaëtan (Lefebvre, le thérapeute) pour reprendre ma place au plus vite.»

Il rejoint sur la liste des blessés Patrice Brisebois et Stephan Lebeau qui patine bien à l'entraînement mais a souffert en situation de match lorsqu'il a tenté un retour la semaine dernière.

Gala du Mérite sportif québécois

Faste année

PRESSE CANADIENNE

Le sprinter Bruny Surin, la biathlète Myriam Bédard, le judoka Nicolas Gill, la patineuse Nathalie Lambert et le skieur Lloyd Langlois ont tous signé des performances exceptionnelles sur la scène mondiale en 1993. Leurs performances ne sont pas passées inaperçues et les cinq athlètes ont été retenus comme finalistes au titre d'athlète par excellence en vue du gala du Mérite sportif québécois, qui aura lieu en grande pompe à la Place des Arts le 21 janvier.

Pas facile de départager cinq athlètes, dont quatre champions du monde, qui ont tous établi des critères

d'excellence dans leur discipline respective.

Les sept membres du jury de sélection n'auront donc pas la tâche facile mais l'animateur sportif Michel Lacroix, président du jury, souligne que les critères sont très exhaustifs.

Outre l'athlète par excellence, le gala viendra couronner l'effort de tous les intervenants dans le monde du sport québécois. Ainsi, on proclamera les gagnants dans six autres catégories: le(s) partenaire(s); le ou la coéquipier(ière); l'équipe; l'entraîneur; l'officiel(le); et le ou la dirigeant(e) par excellence. En tout, 141 finalistes sont en lice pour cette reconnaissance de l'excellence.

Québec 4, Calgary 4

Les Flames invaincus

QUÉBEC (PC) — La dévotion des Nordiques à domicile contre les Flames de Calgary se poursuit. N'ayant pas battu les Flames dans leur amphithéâtre depuis le 21 janvier 1989, ils ont dû se contenter d'un match nul de 4-4, hier, dans un match qui a plu aux quelque 14,228 spectateurs au Colisée.

L'équipe québécoise, qui n'a subi qu'un revers à ses neuf derniers matchs (4-1-4), a obtenu les meilleures chances au cours de la période de prolongation. Iain Fraser a failli compléter son tour du chapeau dès le départ.

Gary Roberts, avec son deuxième de la soirée, a obtenu le but égalisateur avec un peu plus de deux minutes à jouer à la troisième période. Roberts a complété la stratégie de Michel Petit à la suite de la mise au jeu remportée par Robert Reichel aux dépens de Mike Ricci. Une autre importante mise en jeu qui a été coûteuse aux Nordiques.

Valeri Kamensky (9e) avait procuré les devants aux siens durant une attaque massive au début de l'engagement final. Kamensky a eu la tâche facile, le gardien croyant avoir la possession de la rondelle mais Joe Sakic a étiré les bras pour la lui faire perdre.

Les Nordiques ont commencé le match comme des enragés, se forçant une avance de 3-1 qu'ils ont laissée échapper en deuxième période.

Coupe du Grand Chelem de tennis

Morne fin de saison pour Becker

AGENCE FRANCE-PRESSE

Munich, Allemagne — Le Sud-Africain Wayne Ferreira a créé la surprise hier à Munich lors du premier tour de la Coupe du Grand Chelem de tennis dotée de six millions de dollars, en battant l'Allemand Boris Becker (7-5, 6-4), tandis que le Suédois Stefan Edberg, le Tchèque Petr Korda et l'Espagnol Sergi Bruguera se qualifiaient fort logiquement.

Becker a ainsi complètement raté ses retrouvailles avec le public allemand qui le soutenait pourtant à fond. Le no 11 mondial a semblé commencer à douter dans le premier set après n'avoir pas réussi à prendre le service de son adversaire, 22e mondial. Moins précis que Ferreira, c'est finalement lui qui a perdu son service sur deux doubles fautes.

Le second set a été plus rapide. Becker, malgré quelques instants de lucidité, accumulait les maladroites d'entrée de jeu. Ferreira, très concentré et plus rapide, ne tardait pas à prendre le service de Becker, au sixième jeu, et conservait son avantage jusqu'à la fin de la partie.

«Boris a commis beaucoup de fautes», expliquait après le match le Sud-Africain, visiblement ému par sa victoire. Quant à l'Allemand, qui s'était en-

trainé avec l'entraîneur américain Nick Bolletieri en vue de cette compétition à laquelle il participait pour la première fois, il ne cachait pas sa déception: «Je ne peux pas être satisfait par ce résultat. J'espérais aller plus loin dans ce tournoi auquel je m'étais spécialement préparé.»

Becker a confirmé qu'il déciderait la semaine prochaine s'il continuerait à travailler avec Bolletieri.

En tout cas, Becker quitte quand même Munich avec 100 000\$ en poche... Sa contre-performance, en outre, ne lui coûte aucune place au classement ATP puisque la coupe du Grand Chelem, l'épreuve la plus dotée du monde, ne rapporte aucun point.

Ferreira rencontrera au deuxième tour Edberg, cinquième mondial, qui s'est débarrassé sans grand problème de l'Américain Todd Martin, treizième mondial (6-3, 6-2), trop inexpérimenté.

Korda, 12e mondial, est également facilement venu à bout du Russe Alexandre Volkov, 18e mondial (6-2, 6-3). Le Tchèque s'est montré plus régulier que son adversaire et a fait la différence grâce à son service. Il affrontera au tour prochain l'Espagnol Sergi Bruguera, no 4 mondial et vainqueur cette année des Internationaux de France, qui est venu aussi aisément à bout (6-3, 6-4) du Suédois Magnus Larsson, 29e mondial.

HOCKEY	
LIGUE NATIONALE	
HIER	
Calgary 4, Québec 4	
Edmonton 4, Islanders 4	
Hartford 6, Washington 1	
Chicago 2, St. Louis 3	
Tampa Bay à San Jose	
Floride à Anaheim	

Lundi	Buffalo à Ottawa
Montreal 4 Vancouver 3	New Jersey à Montréal
Calgary 6 Ottawa 1	Edmonton à Rangers
Detroit 6 Winnipeg 2	Winnipeg à Toronto
Ce soir	Pittsburgh à Dallas
Vancouver à Hartford	Floride à Los Angeles

Conférence de l'Est						
Section Nord-Est						
	g	p	n	bp	bc	pts
Pittsburgh	27	13	7	7	100	95
Boston	27	13	8	6	90	80
Montréal	27	13	10	4	85	75
Buffalo	27	12	13	2	97	89
Québec	27	10	12	5	94	91
Hartford	27	9	16	2	82	100
Ottawa	27	6	18	3	85	133
Section Atlantique						
Rangers	28	20	6	2	106	72
Philadelphie	29	17	11	1	122	113
New Jersey	26	15	7	4	91	67
Washington	27	11	14	2	80	89
Floride	26	9	14	3	66	77
Islanders	27	9	15	3	94	100
Tampa Bay	27	8	17	2	65	84
Conférence de l'Ouest						
Section Centrale						
Toronto	29	17	6	4	110	79
St. Louis	27	14	8	5	90	87
Dallas	29	13	10	6	104	100
Detroit	27	13	12	2	119	99
Chicago	25	12	10	3	82	70
Winnipeg	30	11	15	4	102	117
Section Pacifique						
Calgary	29	17	7	5	111	86
Vancouver	27	14	13	0	87	86
San Jose	28	11	13	5	72	85
Los Angeles	26	10	14	2	99	111
Anaheim	28	9	17	2	75	92
Edmonton	29	5	20	4	79	109

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Lundi	Dallas 23 Phil'phie 17
Mardi	Jets à Washington
Jets à Washington	San Francisco à Atlanta
Dimanche	Buffalo à Philadelphie
Chicago à Tampa Bay	Cincinnati en N.-Ang'le
Cleveland à Houston	

Conférence américaine

Section Est						
	g	p	n	bp	bc	pts
Miami	9	3	0	248	205	750
Buffalo	8	4	0	226	177	667
Jets de NY	7	5	0	246	179	583
Indianapolis	4	8	0	163	270	333
Nouvelle-Angleterre	1	11	0	140	208	303
Section Centrale						
Houston	8	4	0	289	197	667
Pittsburgh	7	5	0	249	210	583
Cleveland	6	6	0	219	238	500
Cincinnati	1	11	0	136	272	383
Section Ouest						
Kansas City	9	3	0	235	186	750
Denver	7	5	0	293	210	583
Raiders de LA	7	5	0	219	225	583
San Diego	6	6	0	208	205	500
Seattle	5	7	0	190	217	417

Conférence nationale

Section Est						
	g	p	n	bp	bc	pts
Giants de NY	9	3	0	225	152	750
Dallas	8	4	0	257	186	667
Philadelphie	5	7	0	192	235	417
Phoenix	4	8	0	238	205	333
Washington	3	9	0	188	273	250
Section Centrale						
Chicago	7	5	0	201	164	583
Detroit	7	5	0	210	189	583
Green Bay	7	5	0	255	218	583
Minnesota	6	6	0	192	217	500
Tampa Bay	3	9	0	170	297	250
Section Ouest						
San Francisco	9	3	0	353	204	750
Nouvelle-Orléans	7	5	0	237	246	583
Atlanta	5	7	0	245	283	417
Rams de LA	3	9	0	161	284	250

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Suite des avis de la page B 3

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO 700-02-00578-931. CHRISTIAN RAYMOND, Partie demanderesse, -vs- Isabelle Aoyte Garney, Partie défenderesse. Le 21ème jour de décembre 1993, à 10h30, au 1009, Place Côte, Belletille, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la cause, consistant en: 1) téléviseur couleur Spectra Tech; 1 système de son complet Hitachi; 4 pièces et boîtes de son et acc.; 1 bibliothèque en mélamine noire; 2 divans en tissu à motifs; 2 et 3 places; 3 tables de salon noires, et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL

PANNETON, huissier, (514)569-9596. JACQUES LANTOIT HUISSIERS, 139-A, Labelle, ST-JEROME, (Québec) J7Z 5K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO 500-02-02534-926. LES PIÈRRÉS PRIMCAR INC. Partie demanderesse, -vs- LES MACONNERIES RUSCITTO INC., Partie défenderesse. Le 21ème jour de décembre 1993, à 10h30, au 530 de l'avenue Davaar à Outremont, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la cause, consistant en: 1) téléviseur couleur Spectra Tech; 1 système de son complet Hitachi; 4 pièces et boîtes de son et acc.; 1 bibliothèque en mélamine noire; 2 divans en tissu à motifs; 2 et 3 places; 3 tables de salon noires, et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: MICHEL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Ville d'Outremont, QUE:

1° lors de sa spéciale régulière tenue le 29 novembre 1993, le conseil de la susdite Ville a adopté le projet de règlement numéro 1189-2 modifiant le Règlement numéro 1189;

2° ce projet de règlement a pour objet de modifier le Règlement n° 1189 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'y apporter quelques corrections de forme;

3° conformément à l'article 130.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), une assemblée publique de consultation présidée par le maire, sera tenue sur ledit projet de règlement le lundi 10 janvier 1994 dans la salle des délibérations du conseil de l'hôtel de Ville d'Outremont située au 530 de l'avenue Davaar à Outremont;

4° au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer sur ce projet de règlement;

5° toute personne intéressée peut consulter ledit projet de règlement au bureau du soussigné situé au 543 du chemin de la Côte-Sainte-Catherine le lundi 10 janvier 1994 de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

Donné à Outremont, ce huitième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-treize.

Le greffier de la Ville Mario Gerbeau, o.m.a.

Le 21ème jour de décembre 1993, à 10h30, au 1945 GEORGES BARRIL, VINCOT, district de LAVAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: LES MACONNERIES RUSCITTO INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC C35 avec pompeuse de couleur rouge, série: EGDR34JEBJ517659, plaque L813096-7. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: PIETRO MACERA, huissier, 514-848-0979. Fax: 848-7061. MACERA & ASSOCIES HUISSIERS, 31, rue St-Jacques O., rez-de-chaussée, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO 500-02-02534-926. LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, -vs- ANDRÉ GIROUARD, Partie défenderesse. Le 22ème jour de décembre 1993, à 11h30, au 4087 MELROSE, MONTRÉAL, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: ANDRÉ GIROUARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Philips, 28 pouces, et acc.; 1 vidéo VHS Citizen, et acc.; 1 vélo CCM, de montagne, rouge et acc.; et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: PIETRO MACERA, huissier, 514-848-0979. Fax: 848-7061. MACERA & ASSOCIES HUISSIERS, 31, rue St-Jacques O., rez-de-chaussée, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

COUR MUNICIPALE, LASALLE, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO 9301-01484. JOHN PIKE, Demandeur, -vs- MORIN, LOUISON, Défendeur. Le 21ème jour de

1993, à 11h00, au domicile du défendeur, au 2694 rue Cadillac, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: ANDRÉ GIROUARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC C35 avec pompeuse de couleur rouge, série: EGDR34JEBJ517659, plaque L813096-7. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: PIETRO MACERA, huissier, 514-848-0979. Fax: 848-7061. MACERA & ASSOCIES HUISSIERS, 31, rue St-Jacques O., rez-de-chaussée, Montréal, Québec, H2Y 1K9.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION RESTAURANT KOSHIYAMA INC. Prenez avis que la compagnie/corporation

Conditions: ARGENT COMPTANT, MONTRÉAL, le 6 décembre 1993. ETUDE VALADE ET ASSOCIES, 987-7883

RESTAURANT KOSHIYAMA INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 30 novembre 1993. LEE, Woon Pui Directeur.

Avis public

Ville de Montréal

Service du Greffe

Article 36a de la Charte

1er AVIS
Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Le chef de division de la gestion du domaine public, Module voirie et circulation du Service des travaux publics, a approuvé, le 25 novembre 1993, en vertu de la résolution 88 05776 (modifiée) du Comité exécutif du 21 décembre 19